

LA PLACE GAMBETTA



La place Gambetta, au cœur du XX^{ème} arrondissement, est la plus petite en surface des places retenues pour le renouvellement des places parisiennes. Elle est la parfaite illustration d'un dessin Haussmannien, transformé uniquement par la fontaine installée en 1992 et les éléments de mobilier urbain. Ce mobilier particulièrement envahissant empêche non seulement la lecture de son tracé régulier et la mise en valeur de la Mairie du 20^{ème}, mais aussi le déplacement confortable des très nombreux piétons.

Elle est bordée de bâtiments à l'architecture homogène, parmi lesquels celui de la Mairie d'arrondissement est le plus emblématique. La présence végétale y est limitée. Le paysage est assez minéral avec principalement des trottoirs en asphalté et une large chaussée. La place est organisée autour de la circulation automobile : 64% de la surface de la place est réservée aux circulations automobiles et 34% aux trottoirs. La place Gambetta est un point de convergence pour les transports en commun puisqu'elle accueille 5 terminaux de bus et la station de métro éponyme. Concernant les usages, l'offre commerciale est importante avec, notamment, des terrasses de cafés. L'offre culturelle comprend un théâtre et un cinéma à proximité.

Le projet de réaménagement de la place Gambetta ne s'arrête pas au pourtour de la place mais s'insère dans un périmètre plus large. La circulation automobile est étudiée à plus grande échelle et un travail est en cours avec la RATP afin de restructurer les lignes de bus à l'horizon 2018. L'objectif de ce projet est de transformer la place Gambetta en un véritable lieu de vie.

Chiffres clefs

- > 20 contributions lors de l'événement du 20 juin
- > 38 contributions internet sur idee.paris
- > 35 rencontres sur site dont 10 commerçants
- > 42 participants lors de l'atelier du 4 juillet 2015
- > 100 participants lors de l'atelier du 10 septembre 2015
- > 76 participants lors de la réunion de restitution du 12 Janvier 2016

Des rencontres avec les partenaires institutionnels comme la RATP et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont également eu lieu.

Le calendrier de la concertation

| Juillet 2015 | Août 2015 | Septembre 2015 | Janvier 2016 |
|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4 juillet Atelier participatif | 26 août Rencontres sur site | 9 septembre Rencontres sur site 10 septembre Atelier participatif | 1 ^{er} octobre Atelier participatif - Déplacements et accessibilité 12 janvier Atelier participatif - Patrimoine, usages et végétalisation |

Outre ces réunions et rencontres, plusieurs outils ont été mis à la disposition des habitants :

- > Un registre et une exposition en Mairie
- > Le site internet *Madame la Maire j'ai une idée*.

Les contributions ont par la suite été scindées par grandes thématiques afin de mettre en lumière les problématiques majeures ainsi que les objectifs à poursuivre sur le territoire. Ce tableau rassemble les contributions issues d'*idee.paris* et des registres.

| Thématiques | Nombres de contributions |
|---------------------------------|--------------------------|
| Déplacements et accessibilité | 19 |
| Pratiques, usages et animations | 6 |
| Identité, patrimoine et paysage | 10 |
| Autres | 4 |

La présente note dresse le bilan de ces mois de concertation afin d'en extraire une synthèse des orientations retenues.

1. DIAGNOSTIC

La place Gambetta, vers laquelle convergent certaines des voies du réseau principal de la ville de Paris, constitue l'espace public central du XX^{ème} arrondissement. Cette fonction est marquée par la présence de l'Hôpital Tenon, de la Mairie d'arrondissement et du Cimetière du Père Lachaise dans un périmètre très proche. Symboliquement c'est un parcours de vie, de la naissance au tombeau, qui se dessine autour de cette place pour les habitants de l'arrondissement.

Au quotidien, la place constitue un pôle d'échanges multimodal très important dans un espace relativement contraint : circulations motorisées, transports en commun, circulations douces, accès à des équipements publics majeurs (mairie, cimetière). Le diagnostic a mis en lumière les faiblesses mais également les forces qui caractérisent ce lieu afin de proposer de grandes orientations pour le projet de réaménagement de la place.

1.1. L'IMPORTANCE DES DÉPLACEMENTS ET DE NOMBREUX DYSFONCTIONNEMENTS

1.1.1. Une priorité donnée à la voiture

Les flux de circulation automobile sont importants et relativement répartis sur les axes qui convergent vers la place, la circulation est considérée comme assez fluide aujourd'hui.

Le sentiment général est qu'« il faut limiter la circulation des voitures pour rendre l'endroit plus agréable pour les piétons » (*Rencontre sur site le 10 septembre 2015*). Les nuisances sonores liées au trafic routier sont jugées trop importantes, elles empêchent de profiter pleinement de l'espace de la place. La question de la qualité de l'air a été également soulevée par les participants.

1.1.2. Les bus et cars de touristes très envahissants

L'organisation des terminus de bus sur la place est très critiquée. Les participants proposent de « *modifier l'organisation actuelle, tout en gardant des arrêts de bus à proximité immédiate de la place.* » (Atelier participatif du 4 juillet 2015). Ils signalent en particulier que le stationnement des bus encombre la place et ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble qui favoriserait l'impression d'espace. Ils souhaitent aussi une meilleure signalisation des arrêts afin de faciliter les cheminements des usagers.

Outre la fonction de pôle de bus pour la RATP, les habitants indiquent que de nombreux cars de tourisme stationnent à proximité du cimetière ce qui bride les usages qui pourraient se développer à ses abords.

1.1.3. Les piétons et les cycles

L'espace dévolu aux piétons est jugé globalement insuffisant, « *Pourtant, avec les nombreux commerces et le cinéma, beaucoup de piétons circulent à tous les endroits de la place avec plus ou moins de facilité.* » (idée.paris). Les cheminements piétons sont hachés en parcours de petites sections compte tenu de la proximité des voies. Les temps de traversées sont courts et parfois jugés dangereux, ainsi les participants sont favorables à la suppression des traversées en deux temps. Les trottoirs sont très encombrés par du mobilier urbain, des terrasses de café, des kiosques. Compte tenu de la densité de la fréquentation piétonne, cela apparaît comme une nuisance.

1.2. UNE PLACE AU CŒUR DE LA VIE DE QUARTIER

L'échelle de la place contribue à son appropriation par les usagers, ainsi l'un d'entre eux témoigne : « *Je vis depuis bientôt 6 ans près de la place Gambetta, que j'affectionne beaucoup. Il y a un peu de circulation mais cela reste correct.* » (Madame la Maire j'ai une idée). Les usagers trouvent la place agréable, « *c'est un quartier calme et protégé.* » (Rencontre sur site, 9 septembre 2015)

La fonction commerciale de la place et des rues environnantes a été citée à de nombreuses reprises. Les participants apprécient la complémentarité de l'offre dans un périmètre proche, bien qu'ils regrettent la disparition de certains commerces de bouche. Sur la place, les trottoirs sont à certains endroits trop largement occupés par les terrasses de restaurant. Ce problème se pose également pour les étals les jours de marché dans la rue Belgrand et la rue de la Chine.

Le Théâtre national de la Colline et le cinéma MK2 Gambetta proposent une offre culturelle appréciée et variée. Les équipements publics (crèches, hôpital, mairie, etc.) sont nombreux au pourtour de la place et participent de son animation. Dans l'ensemble, les usagers regrettent l'absence de projet plus ambitieux d'animation de la place. Un plus petit nombre, au contraire, ne souhaite pas voir se développer trop d'activités et d'animations sur la place, surtout celles de type vide grenier.

La gestion du quotidien fait l'objet de remarques. La place est jugée agréable, mais pas assez propre. Ainsi, un usager propose d' « *améliorer le ramassage des poubelles qui sont toujours pleines.* » (Rencontre sur site, 9 septembre 2015), un autre estime que l'espace public est envahi d'affichages sauvages. Ponctuellement, certains participants indiquent un manque d'assises et de bancs utiles aux personnes âgées en particulier.

1.3. UNE FONTAINE AU CENTRE DE LA PLACE

Comme l'indique un internaute sur Madame la Maire j'ai une idée, les participants considèrent que « *cette conception de fontaine-rond point pour faire tourner des voitures autour est complètement dépassée !* ».

Elle a été l'objet de nombreuses discussions lors de l'atelier participatif du 10 septembre 2015. La fontaine, considérée comme un atout par certains, semble sans intérêt pour d'autres. Faut-il la conserver, la déplacer ? Les avis ne sont pas vraiment tranchés mais assez divergents.

2. LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

2.1. RÉÉQUILIBRER LES MODES DE DÉPLACEMENT

2.1.1. La relocalisation des arrêts de bus

C'est le thème sur lequel les habitants et les usagers de la place se sont le plus exprimés : « *Regrouper les arrêts de bus* », « *Déplacer les zones de stockage* », « *Organiser les arrêts de bus dans les rues adjacentes* » (Atelier participatif, 4 juillet 2015).

Différentes hypothèses de relocalisation des terminus de bus ont été envisagées lors de l'atelier participatif du mois de septembre. L'hypothèse d'une localisation des terminaux sur la rue du Japon est celle qui a été préférée avec cependant la conservation d'arrêts sur la place. De plus, une réorganisation du réseau de bus, qui permettrait de diminuer le nombre de terminus sur le secteur, a été évoquée pour limiter le phénomène. « *La ligne de bus 69, par exemple, pourrait se poursuivre jusqu'à la porte de Bagnolet.* » (Atelier participatif, 10 septembre 2015)

Si la modification du schéma de circulation entraînait la suppression du giratoire pour les voitures par la création d'un lien entre la fontaine et le parvis de la mairie, le passage des bus devrait être autorisé, pour le bus 26 en particulier. Cependant, cette solution qui a été mise en œuvre rue Saint Paul ne fait pas l'unanimité pour des raisons de sécurité.

2.1.2. La place du piéton et des cycles

Pour redonner de la place aux piétons, deux pistes sont à poursuivre conjointement : étendre les surfaces piétonnisées et désencombrer les trottoirs.

Plusieurs hypothèses de piétonisation ont été proposées sur *idee.paris* :

- > « *Entre la rue des Pyrénées et l'avenue Gambetta [...] dans l'avenue du Père Lachaise jusqu'à la rue Malte-Brun* »
- > « *Élargissement du parvis de la Mairie du 20e [...]* »
- > « *Rapprocher les lignes de feux pour réduire les temps de traversées des véhicules et mieux gérer le fonctionnement du carrefour* ».

Lors de l'atelier participatif du 10 septembre ces hypothèses ont été discutées avec les participants. Il ressort de ces échanges que la piétonisation de la rue Malte Brun ne présente que peu d'intérêt pour les participants car cette rue est peu animée. La piétonisation de la rue du Japon, qui revient à agrandir le square, ne semble pas compatible avec le choix d'y localiser les terminus de bus.

C'est l'hypothèse de la piétonisation de l'avenue du Père Lachaise qui semble la plus séduisante avec cependant des réserves, en particulier le passage des convois funéraires et l'accès pour les habitants de la rue des Rondeaux. L'avenir de la rue des Gâtines a également été évoqué par les participants : elle a été fermée face au commissariat dans le cadre du plan Vigipirate, elle pourrait être piétonnisée relativement facilement.

Les hypothèses de reconquête sur la place elle-même ont été soumises au débat. La récupération des contre-allées est apparue comme une solution à minima et l'organisation de traversées directes à travers la place pour rejoindre l'espace central a été écartée. Différentes créations d'espaces piétons ont alors été proposées :

- > Le parvis de la Mairie - hypothèse séduisante avec une proposition : « *Agrandir le parvis uniquement le week-end puisque c'est plus difficile en semaine* » (Atelier participatif, 10 septembre 2015),
- > L'aire piétonne à l'ouest de la place relierait les places Gambetta et Martin Nadaud ; mais elle crée de nombreuses difficultés au regard du plan de circulation,
- > L'aire piétonne au débouché de l'avenue du Père Lachaise fait débat au sein des groupes de travail : il y a de faibles flux automobiles sur ces voies, mais les risques de nuisances pour les riverains et les problèmes d'accès au cimetière sont réels.

A l'inverse, un consensus fort a émergé pour ce qui concerne les trottoirs. Il s'agit de « *Faciliter les cheminements piétons en désencombrant les trottoirs* » (Atelier participatif, 4 juillet 2015). Pour faciliter les cheminements piétons autour de la place, les demandes portent également sur le réglage des feux tricolores par une augmentation des temps de traversées et la suppression des traversées en deux temps.

La réalisation d'une piste cyclable sécurisée a été demandée dès l'événement de lancement du 20 juin 2015. Il s'agit de sécuriser les parcours cyclistes vis-à-vis du trafic automobile, mais aussi de faciliter la coexistence des cheminements vélos et piétons dans un espace réduit.

Certains participants s'inquiètent des projets concomitants qui pourraient avoir des impacts sur la circulation.

2.2. PLACE DU VÉGÉTAL ET DU PATRIMOINE

2.2.1. La végétation

Le souhait de retrouver plus de végétation sur la place a été plusieurs fois affirmé.

« La place est assez minérale et favoriser la végétalisation est un des principaux souhaits des participants. Quelques idées ont été proposées : créer des espaces fleuris pour apporter de la couleur, végétaliser les pieds d'arbres, des jardins éphémères sur le parvis de la mairie. » (Atelier participatif, 4 juillet 2015)

Les espaces susceptibles d'être végétalisés ont parfois été localisés, par exemple : « Les façades latérales de la mairie le long de l'avenue Gambetta et la rue Belgrand » (Atelier participatif du 10/09/2015). Par ailleurs, le traitement des pieds d'arbres pourrait associer des bancs et plantations.

2.2.2. La fontaine

La conservation de la fontaine fait débat. Son déplacement au plus près de la Mairie a été proposé, l'élargissement de son assise envisagé afin de pouvoir se tenir au bord. « On pourrait enfin profiter de son eau et accéder à sa fraîcheur. » (idee.paris). Pour certains participants, la place de l'eau dans la ville est soulignée et pourrait éventuellement constituer un des axes du projet.

Mais, certaines contributions sont plus radicales et envisagent la suppression de la fontaine pour laisser place à d'autres usages comme celle de cet internaute sur idee.paris : « Je propose de créer un jardin potager participatif à l'emplacement de la fontaine (toute une partie de la place serait alors fermée à la circulation). ».

Les échanges n'ont pas permis de dégager un consensus sur le devenir de la fontaine.

2.2.3. La statue de Gambetta

Située dans le square Edouard Vaillant, la statue de Gambetta n'est pas assez visible pour les participants. La référence à Gambetta a été proposée pour valoriser le projet d'aménagement, par exemple sur idee.paris : « Célébrer l'exploit de Gambetta par la présence d'un ballon captif à partir duquel les visiteurs pourraient contempler l'Est Parisien. ».

2.3. DES USAGES PONCTUELS À DIVERSIFIER

Lors des ateliers participatifs, plusieurs propositions d'animation sur la place ont été évoquées : zones de jeux, kiosque citoyen, expositions, manifestations sportives. Les participants indiquent que les événements devraient parfois se dérouler plutôt dans le square que sur la place proprement dite.

« Le parc doit servir de complément de la place. Il peut servir de lieu événementiel, les horaires d'ouvertures pourraient être élargis. » (Atelier participatif du 10 septembre 2015)

Pour autant la quiétude des lieux doit être préservée, de ce fait certains souhaitent « proposer de nouveaux usages festifs : concerts, projections en plein air tout en limitant les nuisances après 22h » (Atelier participatif, 4 juillet 2015).

Il est par ailleurs proposé de laisser le champ libre à l'expérimentation : « Créer un calendrier d'événements participatifs, citoyens et de saison sur la place Gambetta où la circulation serait limitée à certains jours. [...] Cette programmation pourrait faire l'objet d'un appel à projet lancé par la mairie de Paris notamment en direction des associations qui fourmillent généralement d'idées ... » (idee.paris).

Néanmoins, la question des aménagements éphémères ne fait pas consensus. En effet, alors que certains participants souhaitent des aménagements modulables et réversibles afin de proposer des

activités en fonction des périodes de l'année et des opportunités de partenariat, d'autres participants estiment que seuls les aménagements fixes permettent une véritable appropriation par les habitants (Atelier participatif, 10 septembre 2015).

3. LES AVIS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

3.1. LE SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (STAP)

Le STAP insiste sur la nécessaire prise en compte des flux piétons, notamment, aux sorties des métros. Les espaces sont très encombrés : stationnement de deux roues motorisés, vendeurs de fleurs, présence de terrasses de cafés et de taxis. Il souligne l'intérêt de prendre en compte le quartier dans son ensemble dans le projet de réaménagement de la place.

La fontaine constitue un point de repère mais n'est pas à l'échelle de la place. Un travail serait donc nécessaire avec des jets qui devraient être plus hauts.

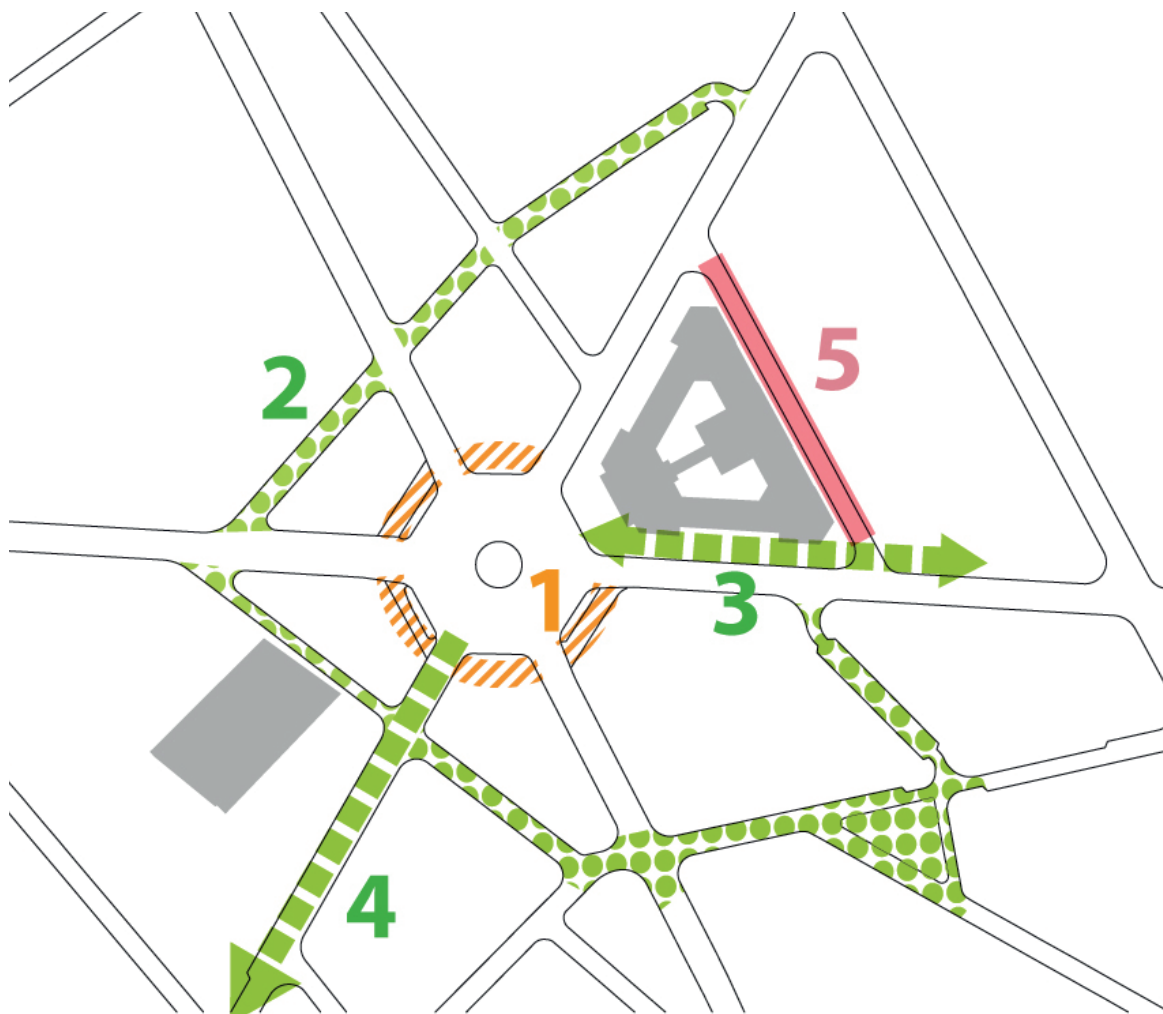
3.2. LA RATP

La place Gambetta accueille 4 terminus de bus et bénéficie d'une forte intermodalité. A l'occasion de la restructuration du réseau de bus parisien, il est envisagé de prolonger les lignes 61 et 69. La RATP a également réalisé une étude dans le cadre du projet de déplacement du terminus de la ligne 102 dans la rue du Japon.

Ainsi, la RATP est favorable à la création d'un pôle bus rue du Japon. Elle souligne que cela nécessite la création d'un local d'exploitation dans le bâti de la Mairie ou sur la voirie. La rue du Japon devrait être mise à double sens et le stationnement supprimé. Les débouchés sur la rue de Belgrand et l'avenue Gambetta seraient à aménager.

Suite à ces temps de concertation et d'échanges avec les usagers, habitants et riverains de la place, l'équipe projet a réalisé un schéma d'objectifs dans le cadre du projet de réaménagement de la place Gambetta. Ce schéma a été élaboré en considérant les attentes issues de la concertation, les objectifs globaux validés lors du Conseil de Paris et les contraintes techniques existantes sur le site.

SCHÉMA D'OBJECTIFS



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1- Réduire la place de l'automobile
- 2- Donner plus d'espace aux piétons
- 3- Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4- Diversifier et intensifier les usages

OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE GAMBETTA

- 1- Libérer et agrandir les terre-pleins au profit des piétons
- 2- Relocaliser les arrêts et les terminaux de bus à l'arrière de la Mairie
- 3- Valoriser le lien entre la place et le square Edouard Vaillant
- 4- Valoriser la liaison avec le cimetière du Père Lachaise
- 5- Apaiser et végétaliser les voies périphériques